

Offre d'emploi

Secrétaire - Génie et environnement

Concours no 1457 - Service génie et environnement

Sommaire de la fonction

- Effectuer l'ensemble des tâches de secrétariat liées aux activités du projet et requises auprès de son gestionnaire et du chef de projet;
- Rédiger, mettre en forme et réviser des lettres, rapports, devis, tableaux et autres documents à l'aide d'un logiciel de traitement de texte;
- Préparer et diffuser les ordres du jour des réunions du comité de pilotage, assurer la prise de notes et rédiger les comptes rendus.
- Tenir à jour les dossiers et registres;
- Classer les fichiers électroniques, courriels et documents papier selon la méthode d'archivage établie;
- Préparer des réquisitions pour les mandats, les contrats et les achats et en assurer le suivi;
- Préparer les demandes et recommandations de paiement;
- Assurer le suivi des dénonciations de contrat;
- Recevoir les appels, les acheminer et accueillir les visiteurs;
- Dépouiller et acheminer le courrier;
- Accomplir toute autre tâche de même nature demandée par son gestionnaire ou nécessitée par ses fonctions.

Profil de compétences recherchées

- Diplôme d'études collégiales en Techniques de bureautique ou diplôme d'études professionnelles en secrétariat;
- Minimum six mois d'expérience pertinente;
- Très bonne connaissance de Word, Excel et des outils collaboratifs Microsoft 365;
- Connaissance des processus administratifs liés aux projets de construction constitue un atout;
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé;
- Bon esprit de collaboration, leadership et capacité d'adaptation;
- Sens de l'organisation, rigueur et professionnalisme.



PROJET STADE MULTISPORT

Surnuméraire | 2 ans avec possibilité de prolongation

Conditions salariales

- Entre 27,30 \$ et 35,48 \$ de l'heure;
- Classe 5, selon les dispositions de la convention collective régissant les employés de bureau.

Horaire de travail

L'horaire régulier est de 32,5 heures par semaine, du lundi au vendredi midi.

SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE
RIMOUSKI.CA/EMPLOIS

AVANT 16 H 30 LE 20 MAI 2026



Ville de
rimouski